
Journée Mémoirelle 2023

17 MARS 2023 : JOURNÉE DE PRIÈRE POUR LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES ET D'AGRESSIONS SEXUELLES DANS L'ÉGLISE

Cette journée mémorielle, voulue par les évêques de France à l'issue de l'Assemblée plénière de mars 2021, prend désormais place dans le calendrier liturgique de façon pérenne, le **troisième vendredi de Carême**. Elle répond à l'invitation du pape François à vivre une journée de prières pour les victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église. En 2023, elle a lieu le **vendredi 17 mars**, sur le thème : « Témoins et acteurs ensemble pour une vie nouvelle en Église ».

Toutes les paroisses du diocèse sont invitées à proposer **le dimanche précédant ou suivant le 17 mars**, une liturgie particulière, des intentions prières pour les victimes d'abus, des temps d'échange ou de témoignage, un chemin de croix le vendredi...

Membres EAP, équipes liturgiques : téléchargez le dossier d'animation [Télécharger](#)

Vincent Perret, membre de la cellule d'écoute, d'accueil et de prévention des abus du diocèse

En mars 2021, la Conférence des Evêques de France a souhaité que, chaque année, une journée de mémoire et de prière soit observée pour les victimes de violences sexuelles et d'abus de pouvoir dans l'Église. Cette année, cette journée prend place dans le calendrier liturgique. Elle a été fixée au troisième Vendredi de carême. Une journée pour prendre conscience de la nécessité de prévenir et d'agir pour éviter toutes les formes d'abus.